



CHE 110.099.420 - ISSN 2296-4673

# La Pomme

## Bulletin périodique de la Fondation Archives Vivantes

### Nouvelles de la Fondation

L'activité de la Fondation se poursuit à un rythme réduit, et les comptes de l'année dernière se ressentent du manque d'activité dû à la pandémie qui sévit depuis 2019. Pour la première fois depuis longtemps, il a fallu donner un coup de canif au règlement et au capital de Fondation qui a été amputé de CHF 318.-- !

Classement, dépannage par courriel et par téléphone ont été les principales activités de ces derniers mois. Par chance, la documentation continue à arriver sur le bureau du conservateur qui s'est remis au travail après plusieurs mois de repos forcé.

Il a pu compter également sur l'importante contribution de Sylvain Gailloud, membre du Conseil de fondation, qui nous fait partager son expérience professionnelle au service de la conservation de notre patrimoine historique.

Vous trouverez ses coordonnées sur le site de la Fondation si vous envisagez de découvrir ou de redécouvrir le site des mosaïques romaines d'Orbe-Boscéaz.

Enfin, sachez que l'arbre généalogique de la famille Nusslé s'est enrichi de deux nouveaux venus : Karl et Luka, fils jumeaux de Frédéric, également membre du Conseil de fondation.



Karl (haut)

Luka (bas)

### Un palais romain dans la campagne vaudoise

Si vous êtes déjà passé par Orbe, plus précisément par la route reliant cette dernière à Yverdon-les-Bains, vous avez sûrement vu un panneau indiquant les "Mosaïques romaines", avec, à proximité, plusieurs petits bâtiments éparpillés dans un pré. Mais saviez-vous que ces modestes constructions abritent le plus important ensemble de mosaïques romaines visible en Suisse? Et que ces mosaïques décoraient la partie résidentielle du plus grand domaine rural d'époque romaine connu au nord des Alpes? Les quelques lignes qui suivent vous permettront d'en avoir un petit aperçu.

Maquette du site des mosaïques romaines  
d'Orbe-Boscéaz

### Présentation de la villa romaine

Le plateau de Boscéaz, dominant la plaine de l'Orbe, a connu une occupation humaine bien avant la domination romaine. Différents vestiges du néolithique et de l'âge du Bronze témoignent de l'intérêt du site pour les habitants de la région à une époque reculée. Si une ferme celtique est attestée sur les lieux, le premier établissement rural romain n'est construit que vers 60-70 de notre ère. Cet établissement était composé d'un bâtiment résidentiel, d'un petit bâtiment de bains et de

plusieurs constructions indéterminées (dont seules les fondations ont été découvertes lors des fouilles archéologiques). Au début du II<sup>ème</sup> siècle, un nouveau bâtiment résidentiel est construit au nord de l'ancien pour le remplacer. Vers 160-170 de notre ère, un grand chantier commence. Toutes les constructions précédentes sont rasées, à l'exception du bâtiment construit au début du II<sup>ème</sup> siècle. Le terrain, qui était en pente douce en direction de l'est, est nivelé et un mur de soutènement imposant, dont la hauteur devait atteindre à certains endroits 4 mètres, est édifié pour créer une gigantesque terrasse artificielle. Cette terrasse a été aménagée afin d'accueillir la nouvelle résidence du propriétaire et de sa famille.

Cette résidence était un véritable palais de 230 mètres de long sur 90 de large. Elle était constituée de plusieurs dizaines de pièces à usages divers (appartements privés, pièces de réception, salles de banquet, latrines, bains privés, locaux de service, corridors), de portiques, de cours d'agrément ou de service. Tout un système d'adduction et d'évacuation de l'eau avait été mis en place, et le palais possédait plusieurs pièces chauffées par le sol, dont la plupart se situent dans les thermes. Un grand nombre de locaux étaient décorés de peintures murales, et neuf pièces étaient dotées d'un sol en mosaïque alors que la salle du bassin froid des thermes eut droit à des parois recouvertes en mosaïque.

Sur les côtés entourant au sud, à l'est et au nord la partie résidentielle (*pars urbana* en latin) se succédaient des bâtiments agricoles (ou *pars rustica*). Il ne faut effectivement pas oublier qu'une *villa* romaine est avant tout une exploitation agricole (ou *villa rustica*) dont on retrouve de nombreux exemplaires sur le plateau suisse. Le mur d'enclos entourant l'établissement d'Orbe-Boscéaz formait pratiquement un carré d'environ 420 mètres sur 400, et la plupart des bâtiments de la partie agricole était accolé à ce mur. Sur son côté occidental se trouvait, axial, le château d'eau du domaine. Non loin de là à l'extérieur, un temple dédié au dieu perse Mithra a été édifié à la toute fin du II<sup>ème</sup> siècle.

Le domaine rural est exploité durant toute la première moitié du III<sup>ème</sup> siècle avant de décliner et d'être progressivement abandonné entre le IV<sup>ème</sup> et le V<sup>ème</sup> siècle. Le palais ne présente pas de trace de destruction brutale

généralisée, mais seulement deux mosaïques endommagées par un incendie, et plusieurs pièces montrent des réparations, dont témoigne par exemple l'emplacement de poteaux destinés à soutenir les poutres du plafond. Au haut Moyen-Âge, un hameau se développe au sud du site, qui existera jusqu'au XIV<sup>ème</sup> siècle. Par la suite, Boscéaz est abandonné au profit de la ville actuelle d'Orbe, plus facile à défendre, et les bâtiments romains vont servir de carrière de pierres pendant tout le Moyen-Âge. Seule demeure, de l'autre côté de l'autoroute, la ferme de Boscéaz qui est toujours occupée.

### Brève présentation des mosaïques

Comme noté plus haut, un total de dix mosaïques sont attestées dans la partie résidentielle. Ces mosaïques décoraient différentes pièces dont voici la répartition. Deux *triclinia* (ou salles de banquet) étaient décorées chacune par un pavement à décor principalement géométrique. Ces deux salles étaient séparées par un vestibule, également pourvu d'un pavement à décor géométrique. Une pièce actuellement interprétée comme bibliothèque ou salon privilégié a été ornée d'un thème mythologique précédant la guerre de Troie : l'épisode, en vogue à l'époque dans la littérature, révélant le destin du jeune Achille caché par sa mère à Skyros. L'un des tableaux du pavement montre Ulysse avec son esclave Agyrtès sur les remparts du palais où demeurait Achille, alors que sur l'autre tableau, celui-ci est représenté brandissant des armes au milieu du gynécée, entouré des femmes paniquées et d'objets éparpillés au sol.

Deux mosaïques décoraient des locaux faisant partie de l'appartement privé du propriétaire des lieux. Un labyrinthe, avec les têtes de Thésée et du Minotaure encore visibles au centre lors de sa découverte, prolongé par un décor géométrique sur un côté, ornait la chambre à coucher. La salle de séjour voisine était décorée par un pavement avec différents thèmes mythologiques (Thésée abandonnant Ariane sur l'île de Naxos ; Orphée et les animaux ; Méduse ; Triton et animaux marins) et naturels (les Saisons ; différents motifs végétaux et floraux). Une salle de réception donnant sur la terrasse proposait un pavement évoquant la vie à la campagne au rythme des saisons. Le vestibule donnant accès à cette salle avait une mosaïque à décor géométrique, avec des cubes en trompe-l'œil ornés de différents motifs.



Détail de la mosaïque des Carrés et des Losanges

L'aile thermale n'était pas en reste. Les petits bains, réservés à l'usage quotidien, possédaient une salle (actuellement considérée comme salle de repos) ornée de la plus belle mosaïque actuellement visible. Ce pavement a comme thème principal les divinités de la semaine, qui étaient également des divinités planétaires (Saturne, Sol, Luna, Mars, Mercure, Jupiter entourant Vénus, déesse de la beauté, au centre). Des représentations mythologiques de la beauté (Ganymède et Narcisse) ainsi que de la mer (couples de Tritons et de Néréides) y figurent également, alors que les bordures sont constituées de scènes de chasse et des bustes des Saisons.



Détail de la mosaïque des Divinités : Vénus

Le local abritant le bassin froid des grands thermes, aménagés pour accueillir et impressionner les visiteurs, était décoré par une mosaïque pariétale dont le décor a aujourd'hui disparu. Des milliers de tesselles, principalement en pâte de verre bleu ou vert (mais également dans d'autres couleurs), ainsi que des coquillages marins, ont été retrouvés lors des fouilles du bassin et des alentours immédiats. Ces différents éléments permettent d'envisager un décor marin pour cette mosaïque disparue.

### Et le propriétaire dans toute cette histoire ?

Posséder un tel domaine n'était pas à la portée de toutes les bourses, mais malheureusement aucune inscription n'est parvenue jusqu'à nous, et la seule mention d'un site nommé *Urba* dans la littérature antique se trouve dans l'itinéraire d'Antonin, qui liste au III<sup>ème</sup> siècle les villes, sanctuaires et autres relais routiers le long des principales voies de communication. Une hypothèse, formulée par le professeur Van Berchem avant que la datation de la *villa* de Boscéaz ne soit clairement établie, était d'y voir comme propriétaire la famille des Camilli. Cette puissante famille d'Helvètes romanisés est surtout connue par des inscriptions retrouvées à Avenches, Yverdon et Baulmes. Le problème est que ces inscriptions datent du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, à une époque où la *villa* romaine était encore de taille modeste. De plus, les Camilli ne sont plus présents sur les inscriptions de la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle, signe probable que cette famille a perdu de l'importance.

En se fondant sur les inscriptions d'Avenches, une autre hypothèse est proposée par l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité (IASA) de l'université de Lausanne. La famille des Macri (Macer au singulier) est mentionnée sur trois inscriptions datées de la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle, dont le plus ancien membre connu, Q. Cluvius Macer, pourrait avoir servi dans l'armée avant d'avoir obtenu la citoyenneté romaine et d'exercer dans la capitale régionale différentes charges politiques, dont la plus haute, celle de *duumvir*. Cette charge a également été exercée par l'un de ses fils, Macrius Nivalis.

À Orbe, quelques découvertes permettent d'envisager cette famille comme propriétaire des lieux. Plusieurs tessons de céramiques ont des graffitis gravés pouvant faire référence aux propriétaires des récipients, avec les lettres MA. La découverte d'un ceinturon militaire de la fin du II<sup>ème</sup> siècle, ainsi que la présence d'un temple dédié à Mithra, dont le culte était très populaire dans l'armée romaine, apportent quelques éléments supplémentaires en faveur du passé militaire d'un membre de la famille du propriétaire. L'étude de la nécropole de la villa, dont proviendraient quelques découvertes faites au XVIII<sup>ème</sup> siècle, permettrait d'en apprendre plus.

### Petit historique des recherches

C'est justement au XVIII<sup>ème</sup> siècle que le site commence à apparaître dans la littérature. Une carte ancienne atteste que des vieux murs sont encore visibles, et les archives font déjà mention de diverses découvertes, dont des mosaïques et, les objets finissent au mieux dans des collections privées et, au pire, détruits sur place ou fondus chez un forgeron de la région.

Néanmoins, un élément de sculpture représentant un panier rempli de poissons est parvenu jusqu'à nous, actuellement conservé au Musée national suisse à Zurich. D'autres mosaïques sont découvertes au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, dont il ne nous reste qu'une description très succincte sans dessin. En 1841, deux mosaïques sont exhumées lors de travaux le long de la route cantonale Orbe-Yverdon. Un bras de fer s'ensuit entre les autorités cantonales qui aimeraient les déplacer à Lausanne et les autorités d'Orbe qui souhaitent les conserver sur place. La deuxième option finit par l'emporter, et ces pavements sont les premiers à recevoir un abri en 1842 où on peut encore les admirer aujourd'hui.

En automne 1845, deux collectionneurs d'origine bernoise habitant dans la région, le baron Gustave de Bonstetten et Albert Jahn, découvrent les mosaïques du Labyrinthe et du Triton. La première est remblayée (puis oubliée) après avoir été dessinée, alors que la deuxième, qui est aussi dessinée, a droit à une cabane en bois pour l'abriter. Alors que la municipalité d'Orbe presse les autorités cantonales pour financer un abri correct, le temps passe sans que Lausanne ne prenne de décisions (déjà à cette époque...) et un matin du printemps 1846, les deux tiers du pavement sont intentionnellement détruits. Après une enquête bâclée en une journée, sans avoir désigné de coupable, ce qui reste de la mosaïque est déclaré sans intérêt financier par la justice, et le baron de Bonstetten peut emporter chez lui les parties qui l'intéressent. Ces éléments, assemblés en tables de salon et autres panneaux muraux, seront ensuite légués aux musées historiques de Lausanne et de Berne. Depuis, certains éléments sont revenus à Orbe et y sont visibles, alors que d'autres sont toujours à Berne.

En 1862, la mosaïque des Divinités est découverte puis protégée par un pavillon qui

l'abrite encore aujourd'hui. Pendant les travaux, un tronçon d'égout voûté de 60 mètres de long est découvert, qui pourrait être à l'origine de la légende d'un souterrain reliant le château d'Orbe à celui de Champvent. L'automne de l'année suivante, la mosaïque "des feuilles de lauriers", décorant le vestibule entre les *triclinia*, est découverte par le baron de Bonstetten, puis remblayée et oubliée.

Les premières fouilles scientifiques ont lieu en 1896 par Albert Naef, qui exhument plusieurs murs, une canalisation voûtée ainsi qu'un tronçon du mur de soutènement de la terrasse et son contrefort semi-circulaire (interprétés dans un premier temps comme éléments de muraille d'une ville). En 1900, les mosaïques sont déclarées monuments historiques.

En 1915, la mosaïque "des feuilles de lauriers" est redécouverte à la faveur de travaux de plantations pour des poiriers le long de la route cantonale. Elle est remblayée une nouvelle fois, puis redécouverte (et remblayée) à deux reprises entre 1916 et 1918 par deux fermiers différents pour compléter l'allée de poiriers.

1923 voit la création de l'association du Vieil Orbe - Pro Urba par plusieurs personnalités locales, et cette association organise et finance les fouilles en 1925 qui mettent à jour la mosaïque "des feuilles de lauriers" ainsi que ses deux voisines. Le bâtiment qui abrite ces trois mosaïques depuis 1927 est également financé par l'association Pro Urba. Différentes fouilles sont organisées par cette association, et en 1930, la mosaïque du Labyrinthe est redécouverte dans un état de conservation moins bon qu'en 1845. Après une tentative infructueuse de prélèvement du pavement, un abri est construit (malgré l'opposition de l'État de Vaud...) pour l'abriter grâce au financement de l'association Pro Urba.

Après la seconde guerre mondiale, il y a peu de fouilles organisées sur place, mais cela va s'accélérer dès 1970. Le projet d'autoroute Chavornay-Vallorbe relance les recherches et des sondages sont effectués afin d'évaluer l'importance du site romain, sans donner de résultats très pertinents.

La sécheresse de l'été 1976 permet enfin de découvrir l'ampleur et l'organisation du

domaine rural grâce à la photographie aérienne. Des tractions fructueuses entre l'Office fédéral des routes (OFROU) et le service archéologique cantonal vaudois a permis la mise en place de plusieurs mesures : l'autoroute est déplacée de façon à éviter la villa ; une partie de la route cantonale Orbe-Yverdon est déviée de façon à ne plus passer par-dessus les vestiges romains ; l'OFROU finance les fouilles archéologiques provoquées par ces travaux ; une fois le site fouillé, ce dernier est appelé à devenir un parc archéologique ouvert au public. Une bonne partie de ces mesures ont été réalisées et c'est l'Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne (IAHA, renommé par la suite Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité, IASA) de l'Université de Lausanne, sous la conduite des professeurs Paunier puis Luginbühl, qui effectue les fouilles entre 1986 et 2004. Durant cette période, plusieurs volées d'étudiants (dont le soussigné) vont apprendre les techniques de terrain en archéologie avec l'étude des structures suivantes : l'intégralité du palais (avec la découverte de la mosaïque d'Achille à Skyros), un bâtiment à double vocation (résidentiel et artisanal), deux bâtiments de la partie agricole, le château d'eau du domaine, le temple de Mithra.

### Une mise en valeur qui se fait attendre...

Ces fouilles auraient dû conduire à une mise en valeur générale du site, mais la crise économique du début des années 2000 a conduit le Conseil d'État vaudois à abandonner un premier projet, jugé trop cher, en 2002, puis à geler toute idée de mise en valeur en 2004. Depuis, malgré plusieurs interventions de députés au Grand Conseil pour réactiver le projet de mise en valeur, le Conseil d'État tarde à s'engager, d'autant qu'il privilégie désormais la réalisation prioritaire du Musée archéologique d'Avenches, capitale régionale à l'époque romaine, auquel il souhaite subordonner les aménagements d'autres sites comme la villa de Boscéaz qui en dépendait, dans un jeu d'écho territorial dont devra prendre conscience le visiteur. Actuellement et dans cette attente, le Canton se limite à couvrir les frais de la seule préservation du site, selon ses attributions légales, laissant le soin de l'ouverture aux visiteurs à la Fondation Pro Urba et à la bonne volonté financière de la Commune d'Orbe pour assurer les salaires des

agents d'accueil... Notons que la mosaïque d'Achille à Skyros, découverte en 1993 (!), a été abritée par un premier pavillon provisoire en bois jusqu'en 2015, année où un nouveau pavillon de conservation (sans aménagement pour les visites du public) est aménagé ; la partie orientale de la mosaïque du *triclinium* est, dégagée en 1987 (!), a reçu un premier abri provisoire en bois maintenu jusqu'en 2013, avant la construction de l'abri actuel, fermé au public ; le bâtiment d'accueil actuel, installé en 2009 pour une durée initiale de 10 ans, avait été acquis par la commune d'Orbe.

Pourtant, les choses bougent gentiment, et le projet actuel de mise en valeur proposé par la Fondation Pro Urba, avec un vrai musée de site, semble avancer dans les méandres de la bureaucratie vaudoise...

Sylvain Gailloud, archéologue  
et intendant du site



*Note : Depuis l'enfance, Sylvain Gailloud s'est intéressé à l'histoire et à l'archéologie. « C'est lors d'un voyage en Egypte avec mes grands-parents à l'âge de 10 ans, que j'ai réalisé que je voulais faire de cette passion mon métier », se remémore-t-il. Étudiant en latin au collège d'Orbe entre 1988 et 1992, il se rend régulièrement sur le site de Boscéaz afin de suivre l'évolution du chantier archéologique. En 1997, il a enfin l'opportunité de fouiller pendant une journée le mithraeum, un sanctuaire dédié au dieu oriental Mithra, mis au jour une année auparavant. « C'est à cette occasion que j'ai pu découvrir mon premier objet : un clou romain », raconte-t-il avec le sourire. Il travaille sur de nombreux chantiers en Suisse et en France, pendant et après ses études à l'Université de Lausanne. Il consacre son mémoire de licence en archéologie à la villa gallo-romaine d'Orbe en réalisant une modélisation 3D du mobilier découvert lors des fouilles. (La Région Nord-vaudois, août 2020).*

## Une nouvelle espèce d'homme préhistorique découverte en Israël

Une équipe israélienne a découvert des restes humains préhistoriques qu'elle n'a pu attribuer à aucune espèce Homo connue, dans le centre d'Israël.



Fragments de mandibule et de calotte crânienne de l'Homo Neshher Ramla

La découverte du *Neshher Ramla* questionne la thèse privilégiée de l'émergence du Neandertal en Europe qui aurait ensuite migré vers le sud. Une nouvelle espèce d'homme préhistorique récemment découverte en Israël questionne la thèse privilégiée selon laquelle l'homme de Neandertal a émergé en Europe avant de migrer vers le sud, ont annoncé des chercheurs israéliens.

Lors de fouilles archéologiques près de la ville de Ramla, dans le centre d'Israël, l'équipe du Dr Yossi Zaidner, du département d'archéologie de l'Université hébraïque de Jérusalem, a découvert des restes humains préhistoriques qu'elle n'a pu attribuer à aucune espèce Homo connue.

Dans une étude publiée dans la revue « Science », une équipe d'anthropologues de l'Université de Tel-Aviv et l'équipe du Dr Zaidner ont défini un nouveau type du genre Homo, le « Neshher Ramla », du nom du site où il a été trouvé. Les ossements humains découverts dateraient de 140'000 à 120'000 ans avant notre ère, selon les scientifiques.

Ils partagent des caractéristiques communes avec l'Homme de Neandertal au niveau des dents et de la mâchoire notamment, mais aussi avec d'autres types homo archaïques au niveau du crâne. Ils diffèrent cependant de l'Homme moderne de par l'absence de menton, la structure du crâne et la présence de très grandes dents, précise l'étude.

Les auteurs affirment avoir également trouvé, à huit mètres de profondeur, une quantité

importante d'ossements animaux, de chevaux, de daims et d'aurochs ainsi que des outils en pierre. Pour le Dr. Zaidner, cela « montre que l'homo Neshher Ramla possédait des technologies avancées de production d'outils en pierre et interagissait très probablement avec l'Homo sapiens local ».

« Cette découverte est particulièrement spectaculaire car elle nous montre qu'il y avait plusieurs types d'Homo vivant au même endroit et au même moment à ce stade ultérieur de l'évolution humaine », poursuit-il. Selon l'étude, plusieurs autres fossiles découverts précédemment en Israël et qui présentent des caractéristiques similaires pourront être attribués à ce nouveau type Homo.

La découverte du Neshher Ramla questionne la thèse privilégiée de l'émergence du Neandertal en Europe qui aurait ensuite migré vers le sud. « Les fossiles de Neshher Ramla nous font remettre en question cette théorie, suggérant que les ancêtres des Néandertaliens européens vivaient déjà au Levant il y a 400'000 ans », explique le Professeur Israel Hershkovitz, de l'Université de Tel-Aviv.

« En fait, nos découvertes impliquent que les célèbres Néandertaliens d'Europe occidentale ne sont que les restes d'une population beaucoup plus importante qui vivait ici au Levant – et non l'inverse », ajoute-t-il. De petits groupes du type Homo Neshher Ramla ont migré vers l'Europe – où ils ont évolué pour devenir les Néandertaliens « classiques » que nous connaissons bien, et aussi en Asie, où ils sont devenus des populations archaïques avec des caractéristiques semblables à celles de Neandertal, explique le Dr. Rachel Sarig de l'Université de Tel-Aviv, une des auteures de l'étude.

« Carrefour entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie, la terre d'Israël a servi de creuset où différentes populations humaines se sont mélangées avant de se répandre plus tard dans tout le Vieux Monde », explique-t-elle. La découverte d'un nouveau type d'Homo est d'une grande importance scientifique, conclut le professeur Hershkovitz, car elle permet d'ajouter une autre pièce au puzzle de l'évolution humaine et de comprendre les migrations des humains dans l'ancien monde.

(Le Matin du 25 juin 2021, AFP)

## Les premières mentions de la fondue, par Pierre-Yves Pièce

Un récent article paru dans *La Pomme*<sup>1</sup>, le bulletin périodique de la *Fondation Archives Vivantes* (NE), reprend un article sur les origines de la fondue publié sur Wikipédia. Il mérite quelques précisions...

On y lit en particulier que la fondue au fromage est décrite pour la première fois en 1699, dans un manuscrit zurichois édité par Albert Hauser. Jean Anthelme Brillat-Savarin confirme bien que « la fondue est originaire de la Suisse » et que « ce n'est autre chose que des oeufs brouillés au fromage, dans certaines proportions que le temps et l'expérience ont révélées. »<sup>2</sup> Et d'oeufs brouillés au fromage, il en est justement question à Bex (VD) 30 ans plus tôt, comme l'atteste l'article **FONDUE, fondya** du *Glossaire des patois de la Suisse romande*<sup>3</sup> : « **Et encor une autre fois dans une fondue d'œuf ledit G. luy mesla quelque chose parmi** » (Vd Bex 1669. Mi.). L'antériorité bellerine est donc bien documentée !



J.L.

On a signalé également des maris trompés adressant leur soliloque au plat fumant devant leurs yeux

Illustration de Jeanne Lugeon, tirée de « *La Recette de la Fondue Vaudoise* », Maurice Lugeon, 1950



Maurice Lugeon - Wikipédia

Et ce n'est pas Maurice Lugeon, professeur de géologie, paléontologie et géographie physique à l'Université de Lausanne, qui contestera l'origine vaudoise de la fondue. Son ouvrage principal, *Les grandes nappes de recouvrement des Alpes du Chablais et de la Suisse* (1902), qui a notablement contribué à la compréhension de la structure des Alpes, ne doit pas faire oublier *La Recette de la Fondue Vaudoise*, publié aux Editions du Capricorne en 1950, soit trois ans avant son décès survenu le 23 octobre 1953.

Maurice Lugeon, par une démonstration très convaincante, écarte tout d'abord le Valais – pays de la « Raclette » – et Fribourg, où l'on fait fondre « un fromage spécial dit vacherin fribourgeois dans un peu d'eau ». Il considère ensuite qu'à Neuchâtel, « après enquête faite, le mets divin semble moins populaire ». Enfin il déclare que « la fondue dite genevoise, au fond c'est la copie de la vaudoise » ! CQFD.

A votre santé et bon appétit !

PS: merci à Michel Fuchs, professeur associé à l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'UNIL, qui, lors d'une fondue partagée à Bex, m'avait signalé cette mention du Glossaire.

1 *La Pomme* n°42 - Printemps 2021, [www.archeoplus.ch/fav](http://www.archeoplus.ch/fav)

2 *Physiologie du goût ou méditations de gastronomie transcendante*, par Brillat Savarin, 1846.

3 Tome VII page 655.

## Retrouver ses ancêtres suisses

**Les bases de données en ligne foisonnent. Méfiez-vous toutefois, seuls les documents officiels sont exempts d'erreurs de transcription, et encore ! Vérifiez donc systématiquement les données glanées sur la toile ! Elles donnent parfois des pistes utiles mais comportent bien souvent les mêmes erreurs reportées à chaque fois par des chercheurs inexpérimentés.**

### Recherches en Suisse

Les renseignements nécessaires à la recherche d'ancêtres en Suisse diffèrent de ceux habituellement demandés dans d'autres pays. En Suisse, lorsqu'il faut enregistrer des données d'état civil, ce n'est pas seulement au lieu de l'événement que l'événement d'état civil (naissance, mariage et décès) sera enregistré, mais également au lieu d'origine de chaque citoyen suisse.

Si vous ne connaissez pas le lieu d'origine exact de vos ancêtres suisses, vous avez la possibilité de commencer vos recherches auprès de l'office d'état civil compétent pour leur lieu de naissance, de mariage ou de décès afin de déterminer leur lieu (ou lieux) d'origine.

La religion de vos ancêtres revêt également une certaine importance. Avant 1876, les communautés religieuses étaient en effet compétentes pour l'enregistrement des événements d'état civil dans leurs registres.

### Lieu d'origine

Le lieu d'origine, aussi appelé « droit de cité », correspond en Suisse à la commune où un citoyen suisse a obtenu sa bourgeoisie. Il ne correspond pas forcément ni au lieu de naissance, ni au lieu de domicile. Il est mentionné sur les actes d'état civil (acte de naissance, de mariage ou de décès, par exemple) et dans les documents d'identité (passeport ou carte d'identité) des citoyens suisses – contrairement à certains pays où le lieu de naissance y est mentionné.

Les questions portant sur l'existence d'ancêtres suisses sont à adresser à l'état civil compétent pour son lieu d'origine ou, si connu, auprès du lieu d'origine de ses ancêtres. Lorsque les demandes remontent jusqu'aux années 1870, des recherches pourront être entreprises auprès des archives cantonales compétentes.

Dans l'Ancienne Confédération, le lieu d'origine était le lieu où ses ancêtres vivaient, où ils avaient acquis les droits et obligations ainsi que leur droit de cité. Le lieu d'origine a dans ce sens toute sa signification, lorsque les données d'état civil doivent y être enregistrées indépendamment du lieu de l'événement, depuis 1876 en tous cas et en règle générale, depuis 1800. Y sont recensés cependant uniquement les événements qui ont également été annoncés au lieu d'origine. Avant 1900, il n'existait aucun registre cantonal ou national d'émigrants. Cela signifie que le lieu compétent (commune d'origine) doit absolument être connu.

### Registres d'état civil

Les données d'état civil n'ont été enregistrées en Suisse officiellement qu'à partir des années 1876. Y sont inscrits en outre les naissances, les mariages et les décès. Sous certaines conditions, les officiers d'état civil concernés renseignent par écrit et donnent accès aux anciens registres. Ces renseignements sont payants.

### Registres de paroisse

Les inscriptions dans les registres des églises réformées ont commencé à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle pour les deux tiers des paroisses. Les curés catholiques ont quant à eux commencé à pratiquer ces enregistrements une cinquantaine d'années plus tard. Les anciens registres de paroisse se trouvent aujourd'hui dans les archives des paroisses et des communes. Une partie des livres a été mise sur microfilm. Comme pour les registres d'état civil, les archives de l'Etat disposent également d'une liste de référence et renseignent les personnes intéressées sur les registres de paroisse disponibles pour consultation sur microfilm.

*(Communication du DFAE)*